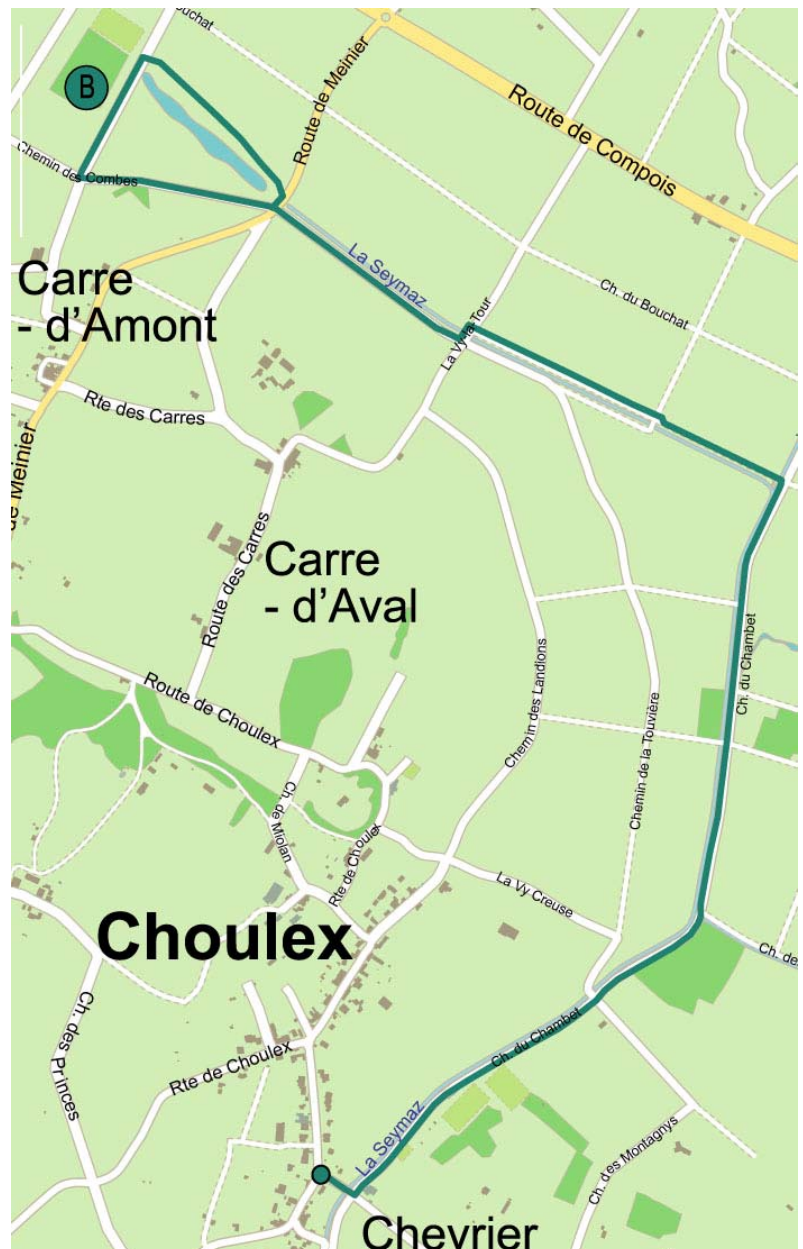


2 : En remontant le cours de la Seymaz.

Avec le bus TPG 33, en voiture ou à vélo, se rendre à Chevrier, petit hameau jouxtant le village de Choulex. De là commence une longue promenade dans la campagne genevoise, avec les Alpes et les Voirons comme toile de fond. Plus de trois kilomètres de chemin permettent de suivre le cours de la rivière, hélas encore canalisé. Le revêtement goudronné du chemin permet à de nombreuses familles de venir patiner, de prendre la poussette ou une trottinette en toute sécurité : en effet, ce chemin est interdit aux véhicules motorisés les week-ends et jours de fête.

A la hauteur du chemin de Sionnet, la Seymaz fait un coude à angle droit et reçoit le ruisseau « Le Chambet » qui grossit son cours. Si le choix est de suivre la rivière, qui n'est plus qu'un mince filet d'eau, prendre à gauche par le petit pont. Il conduit, par le chemin de Sionnet puis, en changeant de rive au pont La Vy la Tour, par le chemin de La Touvière, au carrefour de la route de Meinier où les eaux de la Seymaz ont été remises à ciel ouvert sous forme d'une zone humide, au voisinage du château de Rouëlbeau (B). Cette maison forte, construite à proximité, trouvait ainsi son approvisionnement en eau. C'est dans ces terres que se perd la naissance de notre rivière. Le retour peut se faire avec le bus G depuis La Pallanterie.

Attention, ce site est une réserve naturelle ! Ne pas quitter le sentier, ne rien cueillir, ne prélever aucun insecte ou autre animal.



La nature est un bien fragile et commun. Participez à sa préservation en respectant les recommandations.



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE